



REUNION DE BUREAU CRTE / CRE CVL

Jeudi 15 Décembre 2016



-Procès verbal-

Etaient présents :

Mesdames, Valérie GIRAUDEAU-MEXERIO, Josiane GOURDY et Anne Sophie RIGUET.
Messieurs Claude COTTET, Pascal DEBOUDT, Jean François de MIEULLE et François PIQUEMAL.

Clément MILLET et Marine DURAND en tant que permanents du CRECVL.

Excusés :

Madame Sophie GAUTHIER

L'ordre du jour est :

1. Approbation du précédent procès verbal datant du 30.09.2016
2. Grand Régional Centre étape Para Equestre CSO
3. Demande avis technique Conseil Régional Centre Val de Loire
 - **Haras de Bel Air** : Grand National CSO 19 au 21 Mai 2017
 - **Haras de Bel Air** : Championnats Amateurs CSO 27 au 30 Juillet 2017
 - **Ecuries de Minuit** : 15 au 17 avril 2017 CEI 2*
25 au 26 juin 2017 CEI 3*
30 au 31 juillet 2017 CEI 3*
4. Aides sur les Concours internationaux en Région Centre Val de Loire
5. Formation Professionnelle Continue
6. Organisation et conditions de participation sur les stages club organisés par le CRE CVL.
7. Mise en place du Plan Régional Qualité.
8. Sollicitation pour l'organisation de championnat interrégional
 - CRE PAYS DE LA LOIRE : Interrégional Dressage Club et Poney le 26 Mars à ST PAZANNE.
 - CRE PAYS DE LA LOIRE : Interrégional CSO Club et Poney le 27 et 28 Mai à Châteaubriant.
9. Demande de promotion officiel de compétition : Monsieur Marc ANGELOU : Commissaire au Paddock National.
10. Questions diverses

Pascal DEBOUDT ouvre la séance 15h00.

1. Approbation du précédent Procès Verbal :

Monsieur Pascal DEBOUDT fait la lecture du précédent procès verbal en date du 30 Septembre 2016. Le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Grand Régional Centre Para Equestre CSO :

Après étude du dossier, les membres élus du bureau décident que la situation actuelle ne permet pas de poursuivre le projet.

3. Demande d'avis technique Conseil Régional Centre Val de Loire :

- **Haras de Bel Air** : Grand National de CSO 19 au 21 Mai 2017 : un avis très favorable est donné à ce dossier par les membres du Bureau.
- **Haras de Bel Air** : Championnats Amateurs CSO 27 au 30 Juillet 2017 : un avis très favorable est donné à ce dossier par les membres du Bureau.
- **Ecuries de Minuit** : 15 au 17 Avril 2017 CEI 2 *
25 au 26 Juin 2017 CEI 3 *
30 au 31 Juillet 2017 CEI 3*
Un avis favorable est donné à ce dossier par les membres du Bureau.

L'ensemble des élus approuve ces propositions.

4. Aides sur les Concours internationaux en Région Centre Val de Loire :

Usuellement, et depuis un certain nombre d'année, le CRE CVL verse 3 000 € pour un concours 3* et 1 500€ pour une compétition de 2*. Les membres du bureau sont alertés sur le dépassement de 6 000€ du budget prévisionnel si les aides ne sont pas modifiées.

Au vu du nombre de demandes associées aux contraintes budgétaires du budget prévisionnel votés en Assemblée Générale, les élus du CRE CVL décident qu'une seule aide par an et par organisateur pourra être allouée.

A compter du 15 Décembre 2016, l'aide apportée par le CRE CVL aux compétitions internationales organisées en région Centre Val de Loire sera de 2 000 € pour une compétition 3* et 1 000€ pour une compétition 2*.

Les membres élus du Bureau se posent également la question de la nécessité de pérenniser ce type d'action dans les années à venir.

L'ensemble des élus approuvent ces propositions.

5. Formation Professionnelle Continue :

Actuellement, les formations pédagogiques organisées par le CRE CVL ne sont ouvertes qu'aux enseignants titulaires d'un diplôme ouvrant droit à l'animation, l'enseignement ou l'encadrement des activités équestres.

Le CRECVL a été interrogé sur la possibilité d'ouvrir les formations professionnelles continues aux stagiaires actuellement en cours de formation ouvrant droit à l'animation, l'enseignement ou l'encadrement des activités équestres.

La décision d'accepter les stagiaires aux formations Professionnelles Continues organisées par le Comité Régional d'Equitation Centre Val de Loire est refusée à l'unanimité par les membres du bureau.

L'ensemble des élus approuvent cette proposition.

6. Organisation et conditions de participation sur les stages club organisés par le CRE CVL :

Les élus décident de reconduire le stage Club CCE en 2017, qui passera toutefois de 3 jours à un format de 2 journées en semaine et pendant les vacances scolaires. Les élus proposent de solliciter Monsieur Didier Dhennin comme intervenant.

Cette proposition sera soumise à l'avis technique de Monsieur Claude SENECHAL, correspondant régional de Concours Complet.

L'ensemble des élus approuvent ces propositions.

7. Mise en Place du Plan Régional Qualité :

Un point est réalisé sur les avancées du nouveau Plan Régional Qualité.

Il est précisé qu'une session PRQ est programmée début 2017. Les élus insistent sur le fait qu'il est important de consommer l'enveloppe avant la mi-parcours afin de renégocier les enveloppes attribués.

Il est mentionné que les clubs qui demandent un cofinancement sur un projet d'investissement doivent être titulaire d'un label ou en cours de labellisation et que les travaux effectués permettent l'obtention du label.

François PIQUEMAL, informe qu'il se rendra disponible pour aller dans les clubs si certains rencontrent des difficultés pour l'obtention du label.

L'ensemble des élus approuvent ces propositions.

8. Sollicitation pour organisation interrégional :

- CRE PAYS DE LA LOIRE : Championnat interrégional Dressage Club et Poney le 26 Mars 2017 à ST PAZANNE :

Cette proposition est acceptée à l'unanimité par les membres du bureau.

- CRE PAYS DE LA LOIRE : Championnat interrégional CSO Club et Poney les 27 et 28 Mai 2017 à Châteaubriant :

Un avis négatif est émis pour le Championnat interrégional CSO Club car le Championnat Régional CSO Club se déroule à la même date à Lignières en Berry (18).

Le Championnat interrégional Poneys est toutefois accepté à l'unanimité.

9. Demande de promotion Officiels de Compétition :

- Marc ANGELOU au statut de Commissaire au Paddock National. Sur avis favorable de Claude COTTET correspondant régional CSO, la promotion de Monsieur ANGELOU est approuvée à l'unanimité.

10. Questions diverses :

Jean-François de MIEULLE fait la demande pour que soit ajouté sur le site internet de la FPC une explication pour la prise en charge des formations pour les auto-entrepreneurs.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

La réunion est levée à 16h15.

